

SITUATION PROFESSIONNELLE DES AGENTS DE LA VILLE DE COLOMBES, JUSTICE

J'ACCUSE

30 JANVIER 2018

Rédigé par Antoine RICOUR et publié depuis Overblog

Mme Nicole GOUETA
Mairie – 2 Place de la République
92700 COLOMBES

Colombes, le 30 janvier 2018

Madame le Maire, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Chevalier de la Légion d'Honneur,
A l'instar de ce grand homme qu'était Monsieur ZOLA mais sans avoir la prétention d'en avoir le talent, je me dois, Madame le Maire, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Chevalier de la Légion d'Honneur, de vous adresser ce présent courrier de constat désastreux.

Quelle tache de boue sur votre nom, Madame le Maire, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Chevalier de la Légion d'Honneur, que la violence du management des Personnels dans notre belle ville. Colombes. L'histoire écrira que c'est sous votre mandature que de tels agissements indignes ont pu être commis par certains élus et par les plus hauts 'irresponsables' de votre administration.

Puisqu'ils ont osé agir ainsi, j'oserai moi aussi. J'oserai la Vérité pleine et entière ; je la dirai, car j'ai promis de la dire, si la justice, régulièrement saisie mais hélas bien trop engorgée faute de moyens suffisants, ne la faisait pas.

Mon devoir est de parler, je ne veux pas être complice.

Mes nuits seraient hantées par les spectres de tous ces Agents qui subissent depuis plus de 3 ans maintenant brimades, menaces, sanctions injustifiées, discriminations incessantes enfin qu'ils n'ont pas méritées si ce n'est que parce qu'ils ont seulement désiré faire respecter leurs droits et exiger le respect le plus élémentaire.

Et c'est à vous, Madame le Maire, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Chevalier de la Légion d'Honneur, que je la crierai, cette Vérité, de toute la force de ma révolte d'honnête homme. Pour votre honneur, j'aurais aimé être convaincu que vous l'ignoriez. Mais vous n'ignorez rien, hélas ! Et à qui donc dénoncerai-je la tourbe malfaisante des vrais coupables, si ce n'est à vous, la première magistrate de la ville ?

Cette lettre doit être brève, Madame le Maire, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Chevalier de la Légion d'Honneur. Je me contenterai de vous rappeler que depuis plusieurs mois et afin de s'assurer que vous êtes informée de tout, les Agents vous adressent leurs doléances à votre adresse personnelle et par courriers officiels.

Vous ne pouvez plus dire : « *Je ne savais pas* ». Vous ne devez plus penser « *Je suis trop âgée, on ne pourra rien me faire* ».

Depuis juin 2014, Madame le Maire, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Chevalier de la Légion d'Honneur, je vous alerte, en ma qualité de juriste d'une organisation syndicale, que votre adjointe au Personnel, votre directeur général des services en lien avec votre directrice de cabinet, votre ancien directeur des ressources humaines (tout comme la nouvelle d'ailleurs), certains de vos directeurs tels que celui de la prévention sécurité et son chef de police municipale ou même encore celui du service des sports, se livrent à des abus de droits manifestes. Je vous alerte pour que vous mettiez fin à ces agissements au plus vite. Mais sans succès.

L'an passé, à cette même période, je vous adressais mes vœux en vous écrivant que je vous souhaitais autant de bonheur en 2017 que votre administration avait fait de mal aux Agents en 2016. Vous comprendrez que je ne peux formuler ces mêmes vœux pour 2018 car trop de bonheur tue le bonheur, 2017 ayant été bien pire encore que 2016 pour ces mêmes Agents et bien d'autres.

Alors il est temps de conclure Madame le Maire, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Chevalier de la Légion d'Honneur.

J'accuse votre adjointe au Personnel, Marie Lise VALLEE, d'avoir signé au moins un arrêté municipal illégal en mars 2016 (sans aucun motif autre que la demande du chef de service de la police municipale, Samy KARROUT, en accord avec le directeur de la prévention sécurité, Alain FAUGERAS et l'ancien DRH, Az-Eddine DIANI) réduisant le CDD d'un Agent de presque 4 mois sans aucun respect de la législation

J'accuse ces mêmes responsables de violences verbales, d'insultes et de violences psychologiques et psychiques envers les Agents en contrat à durée déterminée, ces violences allant jusqu'à la mise en danger volontaire de la vie d'autrui.

J'accuse ces mêmes responsables toujours de faire faire de faux rapports pour justifier de leurs agissements honteux.

J'accuse cette même adjointe au Personnel de couvrir les agissements de pression psychologique, de menaces à l'égard des Agents par divers directeurs de services et de discrimination à l'encontre d'une organisation syndicale (et une seule) parce qu'elle ose défendre les droits des Agents.

J'accuse le directeur général des services de discrimination envers tous les Agents qui osent saisir un Tribunal pour faire respecter ses droits.

J'accuse la collectivité de couvrir les agissements racistes d'un Agent de la ville, d'avoir fait disparaître les preuves de ces agissements et un responsable du service des sports de s'être fait le relais d'au moins un mail raciste.

J'accuse la collectivité de discrimination à l'égard des Agents en contrat à durée déterminée faisant l'objet d'un accident du travail.

J'accuse la collectivité de ne pas respecter la législation en matière de stagiairisation et titularisation des Agents pouvant prétendre en bénéficier.

J'accuse la collectivité de faire volontairement et sciemment des pressions financières sur les Agents pour les contraindre à accepter des mutations forcées illégales.

J'accuse la directrice des ressources humaines d'avoir accepté de prendre en compte la démission d'un Agent en contrat à durée indéterminée et ayant plus de 20 ans d'ancienneté en sachant que cet Agent était en situation de fragilité psychologique, démission remise en main propre par une élue du personnel à la DRH qui l'a acceptée en dehors de la présence de l'Agent.

J'accuse la maire adjointe au Personnel d'avoir accepté de prendre en compte cette démission alors qu'elle connaissait parfaitement la situation de fragilité de l'Agent.

J'accuse certains responsables de services (ASVP, police municipale, vie scolaire) de convoquer, en présence de deux ou trois de leurs adjoints, des Agents et de les recevoir pour leur mettre une pression infernale et inacceptable.

J'accuse enfin la collectivité de se croire au-dessus de toutes les lois et de se targuer d'être protégée par certaines autorités.

En portant ces accusations dont la liste n'est pas exhaustive, je n'ignore pas que je me mets sous le coup de la loi qui punit les délits de diffamation. Et c'est volontairement que je m'expose.

Quant aux gens que j'accuse, j'en connais certains, j'en ai déjà vus certains. Je n'ai contre eux cependant ni rancune ni haine. Ils ne sont pour moi que des entités, des esprits de malfaisance sociale. Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice.

Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de tous ces Personnels qui a tant souffert et qui a droit à réparation. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en justice et que l'enquête ait lieu au grand jour !

J'attends. J'attends avec en main toutes les preuves de mes assertions. Et remercie Monsieur Zola que j'ai quelque peu copié, dans son aide précieuse à la rédaction de la présente.

J'attends. Veuillez donc agréer, Madame le Maire, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Chevalier de la Légion d'Honneur, l'assurance de mes salutations.

Antoine RICOUR